



Comment décrire la participation dans l'habitat participatif ?

Quels sont les champs dans lesquels la participation s'exerce ?

II - Référentiel de la participation dans l'habitat participatif (REPHP)



Au nom de la commission mixte RAHP - Coordin'action
14 octobre 2017 à Narbonne



La place des habitants ?

Le nouveau cadre légal (loi ALUR) qui reconnaît l'habitat participatif, encourage les collectivités à s'y intéresser voire à en faire un outil pour une meilleure qualité de vie et de ville.

Dans ce contexte, la médiatisation de l'habitat participatif génère :

- Une demande d'information sur l'habitat participatif,
- Un besoin de clarification sur la notion de participation.
- **Des propositions qui se revendiquent de « l'habitat participatif »... sans habitants !**



Un projet citoyen

Lancé en mars 2016 par quelques accompagnateurs puis porté par une commission commune à la Coordin'action des associations de l'Habitat Participatif et du Rahp.

Membres de l'équipe	Entité
Cécile Viallon	Coordin'action, (habitante)
Thomas Berthet	Coordin'action, Habicoop, (habitant)
Michèle Cauletin	Coordin'action, (habitante)
Odile Guillemot	Coordin'action, (habitante)
Stefan Singer	Rahp (accompagnateur)
Pascal Lanselle	Rahp (accompagnateur, coordination)

Cela représente : 40 jours ETP 100% bénévole

Livrable une grille A3 (64 cases) sous licence ccbysa



Un outil d'évaluation et d'aide à la décision

Version 1 pour poser les intentions ou s'auto-évaluer

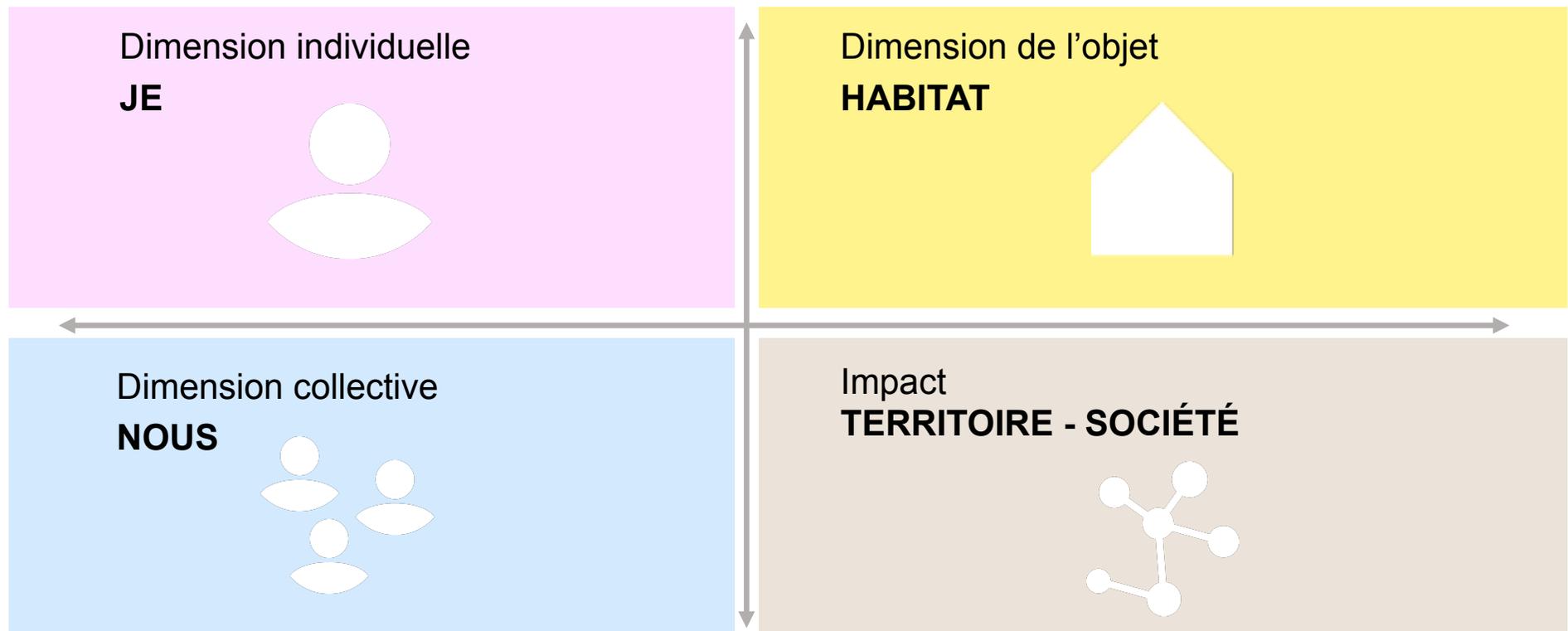
- Pédagogique (éclairant)
- Collaboratif (regard croisé de toutes les parties prenantes)
- Evolutif (susceptible d'être enrichi)

NB: Pas un label mais un outil pour les habitants, les parties prenantes (collectivités, opérateurs immobiliers, professionnels) et les accompagnateurs.



Approche globale l'habitat

L'habitat participatif relève de 4 dimensions qui lui donne un fort potentiel d'innovation sociale et territoriale



Les marqueurs

Essentiels

M1 - FINALITES PARTAGEES

M2 - GOUVERNANCE

M3 - MUTUALISATION

M4 - PROGRAMATION PARTICIPATIVE

M5 - CONCEPTION PARTICIPATIVE

M6 - CONSTRUCTION PARTICIPATIVE

M7 - PERENNITE de la GESTION COLLECTIVE

M8 - CAPACITATION HABITANTE

M9 - DIVERSITE SOCIALE

potentiels

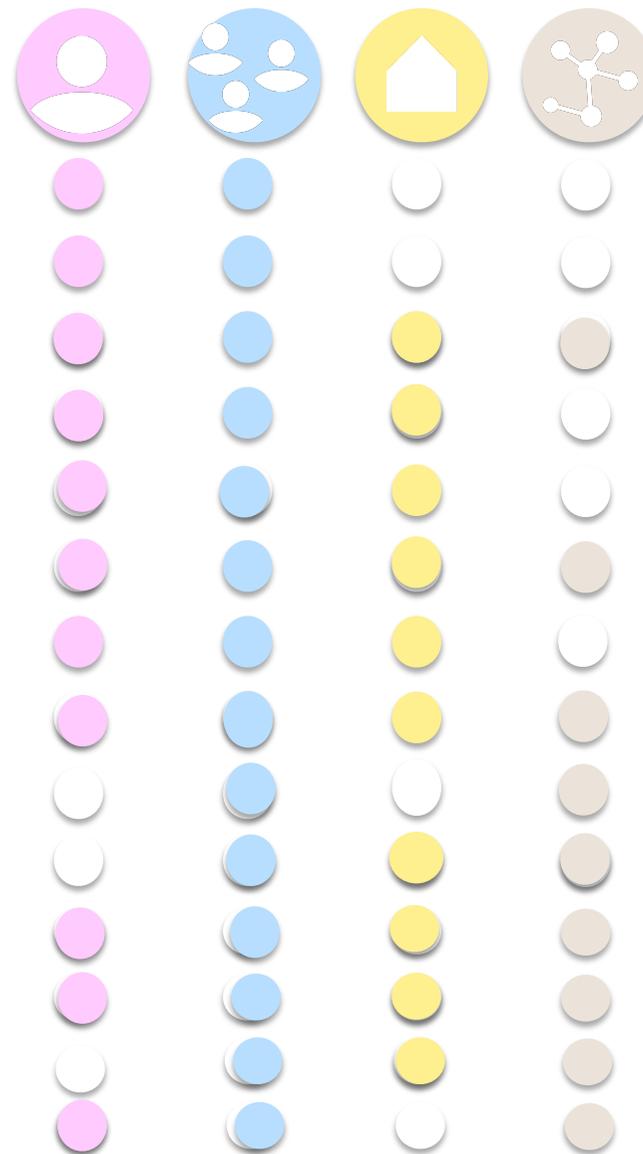
M10 - ENVIRONNEMENTAL ET COÛT GLOBAL

M11 - ACCESSIBILITE

M12 - ADAPTABILITE / EVOLUTIVITE

M13 - ANCRAGE TERRITORIAL

M14 - TRANSMISSION DES PRATIQUES



Critères d'un marqueur

M2 GOUVERNANCE

intensité **Description de la manière dont le projet a été piloté (modalités de prise de décision et d'implication des habitants)**

0	Pas d'information, ni de gouvernance collective
1	Information sur les modalités de prise de décision et recours régulier au vote à la majorité ; réunions dirigées par un tiers
2	Gouvernance collective et définition des règles de prise de décision Pas d'animation systématique par un tiers
3	Gouvernance collective au consentement (vote exceptionnel à majorités qualifiées). Implication occasionnelle des membres dans des commissions thématiques pour élaborer les propositions
4	Implication de tous dans l'animation du groupe et dans les commissions thématiques qui élaborent les propositions soumises systématiquement au consentement.



Critères d'un marqueur

M4	PROGRAMATION PARTICIPATIVE
intensité	Place des habitants dans l'élaboration du programme (besoins individuels et collectifs)
0	Pas d'information sur les enjeux et les choix qualitatifs du programme
1	Concertation partielle sur les enjeux et les choix qualitatifs du programme
2	Les habitants participent aux choix quantitatifs et qualitatifs du programme (besoins individuels et collectifs), l'architecte leur est imposé
3	Les habitants participent aux choix quantitatifs et qualitatifs du programme (besoins individuels et collectifs) Les habitants participent au choix de l'architecte
4	Les habitants décident des choix quantitatifs et qualitatifs du programme dans un budget estimé et consenti (outils budgétaires), définissent des critères de présélection et choisissent l'architecte et son équipe de MOe (BET)

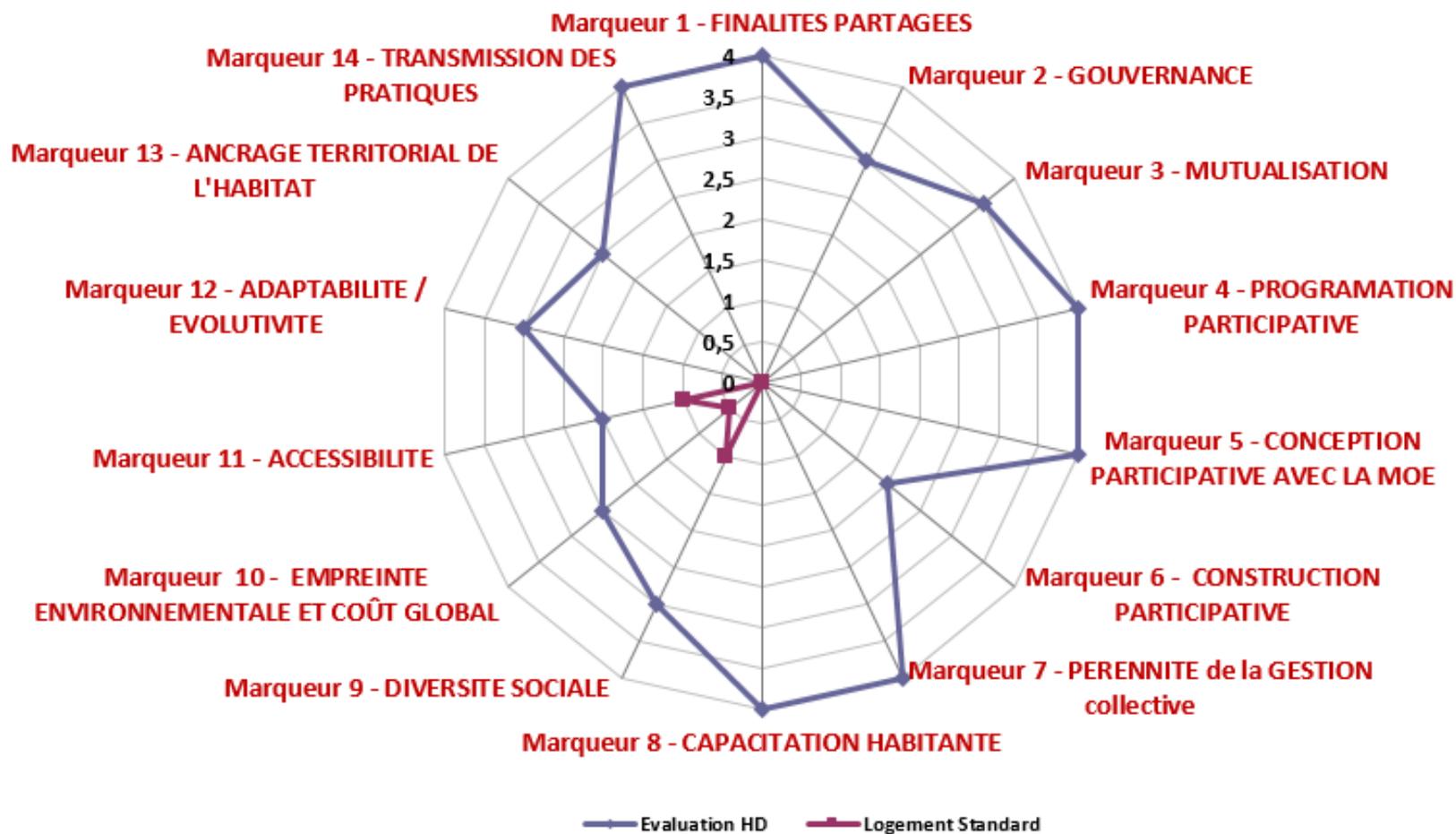


Habitat différent, Angers (17 logements, ESH Immobilière Podeliha)



Restitution graphique : HABITAT DIFFERENT (Angers)

Grille officielle version 1



Les marqueurs de l'habitat participatif

ABRICOOP, Toulouse (17 logements, coopérative d'habitants)



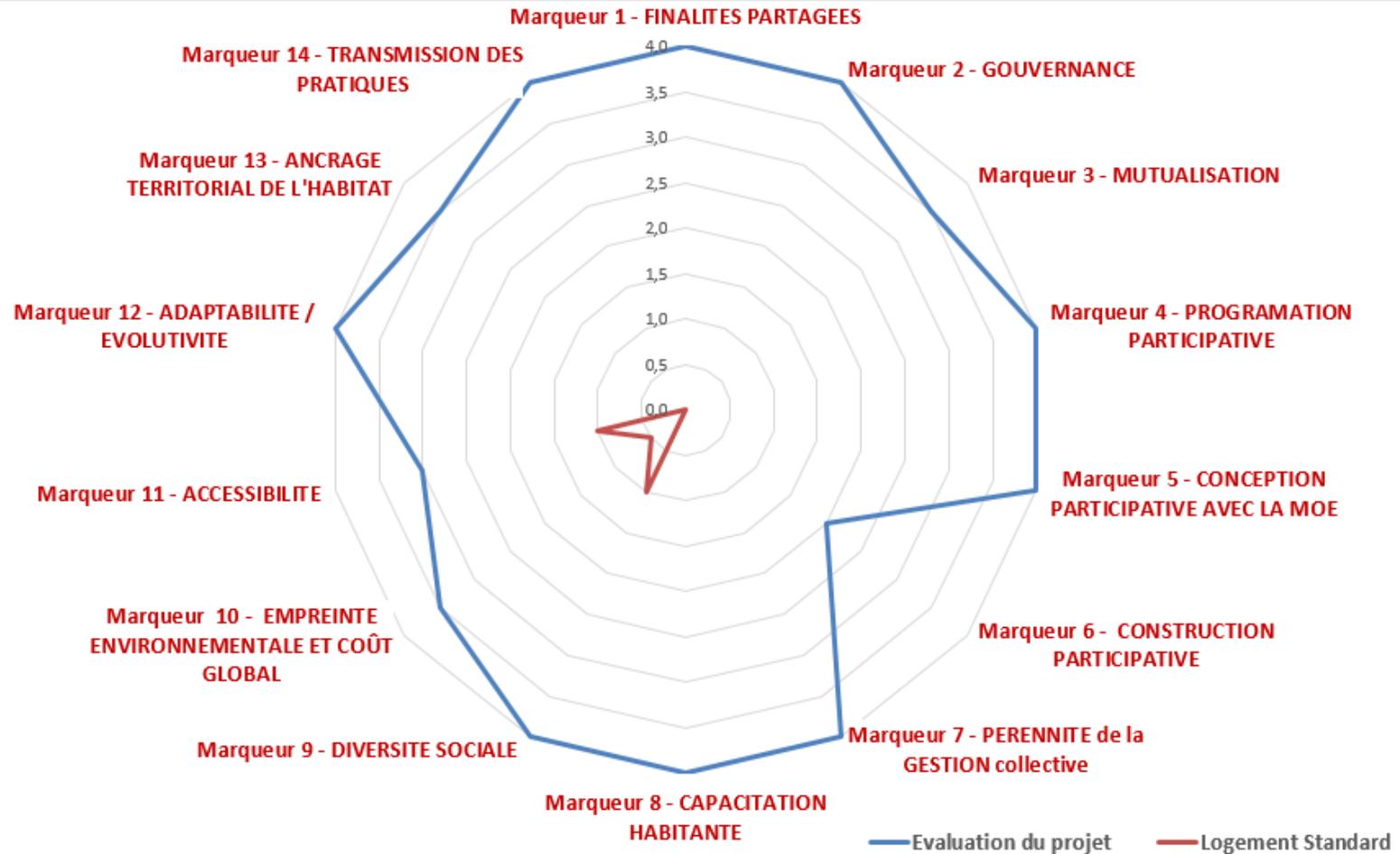
RAHP



COORDIN'ACTION



Restitution graphique : ABRICOOP (Toulouse)



Les principales utilisations

1. Evaluer ou s'auto-évaluer durant le processus d'avancement du projet
2. Aider à prendre conscience des multiples champs de la participation habitante (marqueurs) et de leur intensité ou degrés (ici de 0 à 4),
3. Clarifier en amont l'intention d'un groupe (voire d'un opérateur immobilier ou d'une collectivité)
4. Auditer un projet ou une réalisation (avec le soutien d'un tiers extérieur neutre)



Qui en tire bénéfice ?

- 1. Les groupes d'habitants**
- 2. Les organismes Hlm**
- 3. Les collectivités**
- 4. Les accompagnateurs**



Usage avancé du référentiel

Audit indépendant

- Partenariat Ecobat-LR avec son référentiel BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen)
- Points de bonus supplémentaires

+ de visibilité de la qualité «habitat participatif»
+ de dynamique du mouvement



III - QUESTIONS ?



IV - Faut-il poursuivre le travail ?

Une version plus interactive en ligne ?

- Une utilisation facilitée ?
- Le mode collaboratif ?
- La génération automatique d'un graphe radar ?
- Une description symbolique des projets de la cartographie ?
- Une validation de la Base de Données ?



Pourquoi développer le référentiel ?

1. Donner plus de visibilité à l'Habitat Participatif
2. Révéler son potentiel d'innovation sociale
3. Encourager l'amélioration continue
4. Mobiliser les élus à dédier du foncier pour ces opérations qualitatives
5. Aider dans l'utilisation de l'outil en auto-évaluation
6. Capitaliser pour améliorer l'outil (facilité d'utilisation, version interactive en ligne)
7. Autres besoins ?



Remerciements

Pour leurs inspirations à l'Institut J-B Godin et ses marqueurs de l'innovation Sociale et **Sherry Arnstein** pour ses travaux sur les degrés de la participation.

A **Anne Labit** pour ses apports méthodologiques et **Ioana Valéro** pour son talent graphique.

Aux habitants et aux porteurs de projets d'habitat participatif qui nous ont reçu et à tous ceux qui nous ont encouragé.

Si vous avez des suggestions, souhaitez soutenir le développement des versions ultérieures numériques n'hésitez pas à nous en faire part :

contact.REPHP@gmail.com

Pascal Lanselle

